

Compte rendu de la rencontre avec le promoteur

Projet de construction d'un échangeur reliant l'autoroute 640 à l'avenue Urbanova par la Ville de Terrebonne

Lieu :	Conférence téléphonique à partir des bureaux du BAPE, Québec		
Date et heure :	Le 28 juillet 2016, à 13 h 30		
Participants			
PROMOTEUR			
M. Marc Bouchard	M. Marc Léger		
<i>Porte-parole, Ville de Terrebonne</i>	<i>Ville de Terrebonne</i>		
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT			
M. Michel Germain	M ^{me} Karine Jean	M ^{me} Anne-Lyne Boutin	
<i>Président de la commission d'enquête et de la médiation</i>	<i>Analyste</i>	<i>Coordonnatrice</i>	

Ouverture de la réunion par le président et mot de bienvenue.

Le président de la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) précise que l'objectif de cette rencontre téléphonique est de faire un retour sur la proposition d'engagements transmise par la Ville de Terrebonne en début de semaine.

Après une lecture attentive des propositions de la Ville à l'endroit du requérant, le ministère de la Défense nationale, la commission suggère quelques ajustements afin de répondre plus spécifiquement aux préoccupations formulées par le requérant. Le président de la commission présente au promoteur les éléments de fond qui devraient faire l'objet d'un ajustement, notamment la première partie des engagements qui vise à informer le requérant, alors que le promoteur devrait également assurer une consultation du ministère de la Défense nationale (MDN) à chaque étape d'avancement du projet.

Un autre élément suggéré vise à désigner un représentant de la Ville qui agirait comme interlocuteur auprès du MDN pour répondre à toutes demandes particulières et transmettre les informations jugées pertinentes.

À la toute fin de cette proposition il est suggéré d'ajouter un point précisant que les engagements pris par le promoteur sont conditionnels au retrait de la requête d'audience du requérant, comme il est souvent fait dans le cadre d'un mandat de médiation au BAPE.

Au-delà de ces éléments de fond, le président de la commission présente au promoteur les quelques autres éléments de forme qui devraient être ajustés dans la proposition afin de normaliser le texte.

Les prochaines étapes

À la suite de ces échanges, il est convenu que la coordonnatrice de la commission fera parvenir à la Ville de Terrebonne la proposition d'engagements commentée avec les suggestions de la commission au courant de l'après-midi. La Ville en prendra connaissance et, si besoin, apportera les derniers ajustements pour ensuite retourner cette proposition révisée. La commission transmettra ensuite au MDN la proposition pour commentaires et réactions. Il est convenu que la lettre de transmission de la Ville à l'attention du président de la commission soit également transmise au MDN, car celle-ci apporte des éléments de contexte pertinent à la compréhension du dossier. En fonction des commentaires du ministère, une rencontre de travail avec les deux parties pourrait être envisagée. La date demeure à préciser.

La réunion prend fin à 13 h 45.

Compte rendu fait le 28 juillet 2016	Préparé par :	Karine Jean
	Validé par :	Michel Germain